



MUNICIPALITÉ DE CHÉSÈREX

Rue du Vieux Collège 38
1275 Chésèrex

tél. 022 369 90 40
fax 022 369 90 49

greffe@cheserex.ch
www.cheserex.ch

PRÉAVIS MUNICIPAL

30/2019

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Municipale responsable : Mme Monique Locatelli, syndique

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 13 mai 2019, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2018 comprenant le compte de fonctionnement et le bilan.

Préambule

Cette année, nous avons une situation nouvelle dans nos comptes. En effet, le 12 avril 2019, le Canton nous a transmis les décomptes provisaires et partiels des péréquations 2018, ce qui nous a permis d'introduire dans les comptes de cet exercice des montants estimatifs.

Dès la publication des chiffres définitifs, le Canton nous restituera alors les montants déterminés, probablement durant le deuxième semestre 2019.

Analyse des comptes 2018 :

Nous avons des **charges pour CHF 11'602'418.47** et des **revenus pour CHF 12'516'621.51**, montants qui dégagent un **bénéfice de l'exercice de CHF 914'203.04**.

Il faut toutefois se souvenir que les factures cantonales sont très fluctuantes et que les projections ne sont pas aisées !

En 2016, les factures encaissées par le Canton se montaient à CHF 5'801'079.00 mais avec des remboursements sur la facture globale 2015 de CHF 1'626'181.00.

En 2017, les factures encaissées par le Canton se montaient à CHF 5'128'125.00, incluant un supplément sur la facture sociale 2016 de CHF 350'781.00, mais avec des remboursements sur les autres postes de la facture définitive 2016 de CHF 28'235.00.

En 2018, les acomptes péréquatifs encaissés par le Canton se montaient à CHF 6'643'430.00, mais avec un remboursement total sur 2017 de CHF 1'448'729.00. De plus, nous avons introduit dans les comptes 2018 les montants estimatifs de rétrocession sur les péréquations 2018, pour un montant total de CHF 2'035'000.00 !

Du côté des produits, l'évolution des rentrées fiscales s'est avérée. Nous avons encaissé CHF 6'748'843.00 soit CHF 868'841.00 de plus qu'en 2017.

Il faut en effet constater une augmentation des impôts personnes physiques de CHF 1'596'416.00, des personnes morales de CHF 504'300.00 (si on tient compte des impôts PM du à fin 2017, soit CHF 166'640.00), des droits de mutation de CHF 13'700.00, de l'impôt foncier de CHF 15'000.00, de l'impôt à la source de CHF 17'000.00, des impôts récupérés après défalcatons CHF 37'000.00, des impôts sur les gains immobiliers de CHF 219'600.00.

En ce qui concerne les charges ou manques à gagner sur les revenus, nous avons enregistré des augmentations sur les frais de perception des impôts/défalcations de CHF 68'000.00, CHF 0.00 reçu sur l'impôt successions & donations (en 2017 CHF 1'534'110.00), les intérêts compensatoires ont diminué de CHF 12'200.00.

Le solde des impôts à encaisser au 31 décembre 2018 (position 9112 du bilan) est de CHF 2'318'546.58.

Cette situation dégage une marge brute d'autofinancement positive de CHF 1'624'331.68 à fin 2018.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

Gestion des remarques et observations de l'année précédente**Par la Commission de gestion**

Lors de son rapport sur les comptes 2017, la Commission de gestion a relevé la bonne tenue des comptes et n'a pas émis d'autre remarque.

Par le réviseur externe

Concernant le fonds de réserve abri PC collectif (compte 9280.10 du bilan) : « Les communes disposant d'un coefficient de places d'abri suffisant peuvent, sur demande à l'Etat, prélever dans le fonds de réserve PCi pour équilibrer les dépenses de fonctionnement (attributions sur rubriques) ». Cette possibilité n'a pas été utilisée pour l'exercice 2018.

La remarque indiquant que le produit des impôts sur le revenu et la fortune, la facture sociale et la péréquation intercommunale **montrent des valeurs provisoires, donc sujettes à modifications.**

Concernant les ordures ménagères et décharge, la Fiduciaire constate qu'en 2017, la Commune a financé le compte par les taxes causales.

La Fiduciaire constate que les comptes sont bien tenus et qu'elle n'a pas relevé d'erreurs.

Comparaison avec les comptes 2017

Avant d'analyser poste par poste les **comptes 2018** en fonction du budget, **comparons-les avec l'exercice 2017.** (Afin de faciliter la lecture, les montants sont arrondis à CHF 100.00).

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les charges de l'administration ont augmenté de CHF 85'000.00 et les revenus ont diminué de CHF 17'400.00, ce qui dégage **des charges en plus pour ce poste de CHF 102'400.00**, lesquels s'expliquent par des frais plus importants principalement au service des intérêts généraux pour CHF 62'000.00 (honoraires divers, STI, AIAB, charges cantonales pour les transports, ainsi que pour le Conseil régional, entre autres).

2. FINANCES

Ce chapitre génère **CHF 7'591'400.00 de revenus, soit CHF 104'100.00 de plus qu'en 2017.** Il dégage aussi **CHF 2'312'200.00 de charges, soit CHF 422'700.00 de plus qu'en 2017.** Nous relevons que la **diminution réelle des revenus est de CHF 318'600.00.** Ces chiffres tiennent compte des remboursements suivants dans les revenus 2018 : décompte définitif du Fonds de Péréquation 2017 pour CHF 572'600.00 ainsi que décompte provisoire du Fonds de Péréquation 2018 pour un montant estimé de CHF 250'000.00.

D'autre part, en 2017, un prélèvement de CHF 1'560'800.00 du fonds de réserve générale avait été effectué pour l'amortissement de la perte de l'exercice.

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

Ce chapitre, traditionnellement de **revenus**, en génère **CHF 111'500.00 de moins**, par contre **CHF 76'800.00 de charges en moins** également, ce qui laisse **un revenu global diminué de CHF 34'700.00 par rapport à 2017.**

Les charges de fonctionnement, comparées à 2017, ont diminué tant dans les forêts de CHF 43'300.00 que dans les bâtiments communaux de CHF 42'500.00. Par contre, dans le terrain, les charges ont augmenté de CHF 9'100.00.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

Les revenus ont diminué par rapport à 2017 de CHF 25'000.00 dans les forêts, de CHF 98'500.00 dans les bâtiments. Par contre, ils ont progressé de CHF 12'000.00 dans le terrain.

Dans les forêts, la différence provient de diminutions de subventions cantonales et également dans les ventes de bois. Dans les bâtiments, les diminutions de revenus sont surtout marquées dans les comptes 35.423.70 « Piscine-chauffage » de CHF 32'900.00 et dans le compte 35.436.01 « Remboursement de tiers » de CHF 55'100.00. En 2017, ce compte comprend des subsides versés par l'ECA suite aux dégâts de la grêle. Dans les terrains, la différence s'explique par le versement du Canton d'une subvention sur les travaux à l'Asse suite à ses débordements.

4. TRAVAUX

Les charges nettes de ce chapitre ont augmenté de CHF 54'500.00 par rapport à 2017.

Pour 2018, l'excédent de charges par rapport aux revenus est de CHF 519'600.00.

Les charges de fonctionnement, comparées à 2017, ont augmenté de CHF 18'400.00 pour routes-éclairage public, de CHF 50'600.00 pour l'entretien des routes, de CHF 10'500.00 pour parcs-promenades-cimetière, de CHF 10'400.00 pour les ordures ménagères et décharge, de CHF 46'100.00 pour l'entretien des égouts et CHF 40'600.00 pour les honoraires du réseau d'égouts-épuration.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

Ce chapitre de charges **diminue de CHF 70'700.00**. Ce montant provient essentiellement de l'augmentation des frais de l'enseignement primaire de CHF 91'800.00 mais de la diminution des frais du secondaire de CHF 159'100.00.

6. POLICE

Ce chapitre de charges diminue **de CHF 20'000.00** par rapport à 2017. Cette diminution est expliquée principalement par le compte de la réforme policière, soit l'augmentation de la part des charges cantonales de CHF 33'300.00 compensée par le remboursement de CHF 33'200.00 sur 2017 et la part du décompte provisoire 2018 de CHF 35'000.00. Par contre, la participation au SDIS a augmenté de CHF 12'900.00 en 2018.

7. SECURITÉ SOCIALE

Les charges de la sécurité sociale ont **augmenté de CHF 1'251'100.00** entre 2017 et 2018 et **les revenus ont augmenté de CHF 2'584'827.00**. Le décompte définitif des péréquations 2017 reçu en juillet 2018 nous a octroyé un remboursement de CHF 834'827.00 et le décompte provisoire 2018 nous étant parvenu, pour la première fois, avant le bouclage des comptes, nous avons comptabilisé le montant de CHF 1'750'000.00 comme remboursement estimatif sur la facture sociale 2018.

Analyse des comptes 2018**Chiffres clés**

Comme vous pouvez le constater dans les documents remis en annexe, la somme du bilan est de CHF 18'802'757.14. Le compte de fonctionnement totalise CHF 11'602'418.47 aux charges et CHF 12'516'621.51 aux revenus. Il boucle avec un bénéfice de CHF 914'203.04.

Le montant total des amortissements obligatoires est de CHF 796'867.00.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

Les amortissements budgétaires se répartissent comme suit :

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
PATRIMOINE FINANCIER				
Les Platanes – Etude & Construction	35.330.00	3'363'663	-	46'000
En Cotty – Etude & Construction	35.330.00	2'360'229	-	48'000
Epicerie – Congélateurs – Garage	35.330.00	1'287'575	30	41'000
Les Platanes – Réfection Auberge	35.330.00	74'682	10	7'182
En Cotty – Réhabilitation Immeuble	35.330.00	117'156	10	11'856
La Couronne – Réfection façades	35.330.00	24'565	10	2'600
Les Platanes – Réfection façades	35.330.00	72'852	10	7'285
Construction nouvelle chaufferie	35.330.00	2'015'320	25	80'613
TOTAL PATRIMOINE FINANCIER				244'536
PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Forêts				
Entr. toit-façades Combe Gelée	32.331.00	21'687	10	2'169
Total Forêts				2'169
Bâtiments				
Ecole	35.331.00	6'429'696	30	240'000
Aménagement WC publics	35.331.00	90'659	30	3'000
Réfection toiture ZUP	35.331.00	158'803	10	15'880
Total Bâtiments				258'880
Routes				
Modérateurs Rtes Poste/Bonmont	43.331.00	368'459	25	15'000
Modérateur Route de Grens	43.331.00	109'094	25	4'400
Modérateur Route de Crassier	43.331.00	341'636	25	13'700
Réfection Vy de l'Etraz	43.331.00	296'700	20	14'700
Rénovation Route de Bonmont	43.331.00	142'352	20	7'200
Carrefour Routes Grens/Chibblins	43.331.00	286'168	25	11'500
Réfection Ch. En Chardonneret	43.331.00	37'172	20	1'800
Carrefour Laiterie/Route de la Poste	43.331.00	708'324	25	29'300
Porte d'entrée Route de Crassier	43.331.00	160'666	25	6'300
Modérateur Route de la Florettaz	43.331.00	612'136	25	27'000
Modérateur Route de Chibblins	43.331.00	362'799	25	15'800
Ch. piétons Route de la Florettaz	43.331.00	170'073	20	8'500
Porte d'entrée Route de Grens	43.331.00	397'716	25	15'910
Syndicat AF Chésereux – La Rippe	43.331.00	167'108	30	5'570
Aménagement routier Grands Vignes	43.331.00	457'641	25	18'306
Aménagement Parking Piscine	43.331.00	262'908	25	10'516
Réf. Rtes Crassier-Grens-Vieux Coll.	43.331.00	152'156	20	7'608
Achat véhicule Isuzu pour la voirie	43.331.00	36'100	10	3'610
Mise en conformité éclairage publ.	43.331.00	90'310	10	9'031
Total Routes				225'751

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

Ouvrage	N° compte	Coût ouvrage	Durée amortissement	Amortissement annuel
Parcs, promenades, cimetière				
Rénovation place de jeux	44.331.00	53'200	10	5'320
Aménagement terrain de pétanque	44.331.00	36'027	10	3'603
Rénov. installations place de jeux	44.331.00	22'428	10	2'243
Création d'un Jardin du Souvenir	44.331.00	24'851	10	2'485
Total Parcs, promenades, cimetière				13'651
Déchèterie				
Réaménagement de la déchèterie	45.331.00	140'047	10	14'005
Total Déchèterie				14'005
Égouts et Épuration				
Mise conformité égouts Florettaz	46.331.00	106'114	30	3'550
Canal. EC/EU Chalamont-Rte Dôle	46.331.00	219'791	30	7'326
Total Égouts et Épuration				10'876
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF				525'331
TOTAL GÉNÉRAL (PATRIMOINES FINANCIER & ADMINISTRATIF)				769'867

Informations sur les amortissements

Les ouvrages terminés l'année précédente sont soumis à un amortissement annuel dont la valeur dépend de la nature des travaux. Par contre, les investissements de l'année courante ne sont pas amortis.

Les durées d'amortissement courantes sont les suivantes :

- égouts 30 ans
- bâtiments publics 30 ans
- aménagements de routes et de places 25 ans
- entretien de chaussées 20 ans
- équipements sportifs 10 ans
- machines et véhicules 10 ans

Commentaires sur le compte de fonctionnement

Les variations les plus significatives **par rapport au budget 2018** sont expliquées dès qu'une différence est importante, soit aux alentours de CHF 10'000.00.

1. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
Responsable : Monique Locatelli, syndique

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

10. Autorités

10.300.00 *Traitement, jeton de présence*
Budget 2018 : CHF 80'000.00
Comptes 2018 : CHF 97'426.40
Différence de charges : + CHF 17'426.40
Commentaire : augmentation du nombre de vacations municipales ainsi que des jetons et frais des conseillers communaux; toutefois le budget a été sous-estimé.

11. Administration

11.301.00 *Traitements secrétaire + adjointe*
Budget 2018 : CHF 90'000.00
Comptes 2018 : CHF 99'114.55
Différence de charges : + CHF 9'114.55
Commentaire : augmentation de 30 % à 40 % du poste de la secrétaire adjointe, avec effet au 01.10.2018 + heures de remplacement (vacances).

14. Service des intérêts généraux

14.318.20 *Honoraires divers Commune*
Budget 2018 : CHF 10'000.00
Comptes 2018 : CHF 51'301.49
Différence de charges : + CHF 41'301.49
Commentaire : frais d'honoraires d'avocat pour les DDP, installation du Geoportail, mise à jour et maintenance 2018, Télé-Dôle S.A. acompte sur participation investissement du Massif de la Dôle.

14.351.00 *Part à charges Cantonales – Transports*
Budget 2018 : CHF 61'031.00
Comptes 2018 : CHF 49'327.75
Différence de charges : - CHF 11'703.25
Commentaire : charges cantonales moins élevées que selon prévisions budgétaires.

14.352.03 *AIAB – Charges de fonctionnement – Piscine/Clubs de sport*
Budget 2018 : CHF 79'270.00
Comptes 2018 : CHF 100'478.40
Différence de charges : + CHF 21'208.40
Commentaire : frais de fonctionnement plus élevés suite aux dégâts à la piscine dus à l'inondation des sous-sols.

2. FINANCES

Responsable : Monique Locatelli, syndique

21. Impôts

Ce chapitre, générateur de revenus, est déterminant pour l'équilibre financier de nos comptes.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

Budget 2018 : CHF 97'000.00 aux charges et CHF 6'428'000.00 aux revenus

Comptes 2018 : CHF 136'857.97 aux charges et CHF 6'748'842.93 aux revenus

Différence de charges : + CHF 39'857.97

Différence de revenus : + CHF 320'842.93

Commentaire : globalement, ce chapitre déterminant pour nos comptes, génère CHF 815'151.16 de revenus en plus qu'en 2017 et il dégage CHF 280'984.96 de recettes supérieures à nos estimations budgétaires.

Voici les importantes variations par rapport au budget 2018.

Commençons par le détail sur les diminutions de revenus :

- impôt sur les personnes physiques : - CHF 248'658.83
- impôt à la source : - CHF 39'666.03
- impôts sur les successions/donations : - CHF 100'000.00

Mais il y a aussi des augmentations de revenus :

- impôt sur les personnes morales : + CHF 322'750.45
- impôt foncier : + CHF 43'109.30
- droits de mutation : + CHF 15'247.00
- impôt sur les gains immobiliers : + CHF 237'286.90
- impôts récupérés après défalcatons : + CHF 49'327.51
- intérêts de retard/compensatoires : + CHF 13'039.73.

Par rapport au budget 2018, les ressources dites « conjoncturelles », droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers, dégagent une plus-value de CHF 252'533.90 de laquelle il faut déduire la moins-value sur impôts successions & donations de CHF 100'000.00, ce qui nous donne un total de la plus-value des « ressources conjoncturelles » de CHF 152'533.90.

22. Service financier

22.319.00 Impôts payés au canton ou autres communes

Budget 2018 : CHF 0.00

Comptes 2018 : CHF 16'848.80

Différence de charges : + CHF 16'848.80

Commentaire : ce montant représente les remboursements d'impôts effectués auprès de communes en vertu de répartitions intercommunales.

22.321.00 Intérêts des dettes à court terme

Budget 2018 : CHF 10'000.00

Comptes 2018 : CHF 0.00

Différence de charges : - CHF 10'000.00

Commentaire : aucune dette n'ayant été contractée en 2018, ce compte est resté sans charge.

22.351.00 Fonds de Péréquation

Budget 2018 : CHF 1'989'520.00

Comptes 2018 : CHF 1'989'520.00

Différence de charges : + CHF 0

Commentaire : rien à signaler

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

22.451.00 *Fonds de péréquation-remboursement année précédente*
Budget 2018 : CHF 0.00
Comptes 2018 : CHF 572'583.00
Différence de revenus : + CHF 572'583.00
Commentaire : ce revenu s'explique par un remboursement du Canton en relation avec le décompte final de la Péréquation 2017, montant qu'il n'est pas possible de budgétiser.

22.451.01 *Fonds de péréquation-remboursement année en cours*
Budget 2018 : CHF 0.00
Comptes 2018 : CHF 250'000.00
Différence de revenus : + CHF 250'000.00
Commentaire : contrairement aux années précédentes, une estimation des remboursements péréquatifs de l'année en cours (2018) nous est parvenue avant la clôture des comptes, raison pour laquelle nous avons comptabilisé ce montant estimatif. Voir les explications dans le préambule.

23. Amortissements & Réserves non ventilés

23.381.00 *Ajustements Provision pertes s/Débiteurs*
Budget 2018 : CHF 0.00
Comptes 2018 : CHF 74'825.00
Différence de charges : + CHF 74'825.00
Commentaire : ce montant est une provision sur créances d'impôts portée en contre partie sur le compte 9259.09 au bilan.

3. DOMAINES & BÂTIMENTS

Responsables : Dominique Fleury, municipal, terrains, forêts et alpages
Pascal Steimer, municipal, bâtiments

31. Terrains

31.451.00 *Part du Canton – Subventions*
Budget 2018 : CHF 0.00
Comptes 2018 : CHF 11'988.65
Différence de revenus : + CHF 11'988.65
Commentaire : participation du Canton sur les travaux effectués suite aux débordements de l'Asse.

32. Forêts et Alpages

32.314.10 *Exploitation*
Budget 2018 : CHF 43'000.00
Comptes 2018 : CHF 60'067.17
Différence de charges : + CHF 17'067.17
Commentaire : travaux effectués en forêt supérieurs au montant budgété.

32.314.20 *Entretien chalet Barillette & Pâturages*
Budget 2018 : CHF 12'000.00
Comptes 2018 : CHF 33'109.04
Différence de charges : + CHF 21'109.04
Commentaire : il était urgent de remplacer un bovi-stop vers le restaurant de la Barillette; les frais occasionnés se montent à CHF 21'730.00.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

- 32.314.35 *Entretien Route de la Dôle*
Budget 2018 : CHF 50'000.00
Comptes 2018 : CHF 24'992.85
Différence de charges : - CHF 25'007.15
Commentaire : selon convention, les communes de Chésereux et Gingins, ainsi que le Canton participent à la facture de l'entretien de la route de la Dôle. Ces travaux sont conduits par le Canton et les coûts de surfacage en gravillons, de réfection des banquettes ainsi que de l'épareuse pour les bords de routes varient selon les tronçons et les hivers.
- 32.352.00 *Participation à charge communale – Triage forestier*
Budget 2018 : CHF 80'000.00
Comptes 2018 : CHF 68'541.40
Différence de charges : - CHF 11'458.60
Commentaire : un peu moins de travaux forestiers que prévus au budget.
- 35. Bâtiments**
- 35.312.83 *Chauffage – Bâtiments ZUP / Ecole / Piscine*
Budget 2018 : CHF 140'000.00
Comptes 2018 : CHF 125'493.05
Différence de charges : - CHF 14'506.95
Commentaire : les frais 2018 comparés à ceux de 2017 (CHF 138'318.22) nous font espérer un fonctionnement « normal » de notre centrale thermique; il faut toutefois prendre en compte que la mise hors service de la piscine durant environ 2 mois a également « favorisé » cette économie.
- 35.423.70 *Rev. bât. patr. fin. Piscine - chauffage*
Budget 2018 : CHF 100'000.00
Comptes 2018 : CHF 87'297.45
Différence de produits : - CHF 12'702.55
Commentaire : la fourniture d'énergie facturée à l'AIAB est moins importante étant donné la mise hors service de la piscine durant environ 2 mois.
- 35.427.40 *Rev. bât. Patr. adm. Ecole - locations*
Budget 2018 : CHF 240'000.00
Comptes 2018 : CHF 256'116.50
Différence de produits : + CHF 16'116.50
Commentaire : pour ce chapitre, le budget 2018 de l'AEE a été légèrement sous-estimé.
- 35.436.00 *Remb. de charges s/locations AEE*
Budget 2018 : CHF 145'000.00
Comptes 2018 : CHF 154'913.00
Différence de produits : + CHF 9'913.00
Commentaire : pour ce chapitre, le budget 2018 de l'AEE a également été légèrement sous-estimé.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

4. TRAVAUX

Responsables : Patrick Barras, municipal, ordures ménagères
Dominique Fleury, municipal, parcs, promenades
Yvan Laurent, municipal, cimetière
Pascal Steimer, municipal, routes, réseaux d'égouts, d'épuration

43. Routes**43.312.00 Eclairage public – Electricité et Entretien**

Budget 2018 : CHF 25'000.00

Comptes 2018 : CHF 35'528.15

Différence de charges : + CHF 10'528.15

Commentaire : remplacement des candélabres sur le parking des Platanes pour un montant de CHF 17'479.70, somme qui est prévue dans le tableau des dépenses d'investissements 2016-2021.

43.314.00 Entretien des routes

Budget 2018 : CHF 55'000.00

Comptes 2018 : CHF 99'064.81

Différence de charges : + CHF 44'064.81

Commentaire : réfection à deux reprises des cunettes de la route de la Poste pour un montant de CHF 22'086.95; la réfection de la place communale en pavés suite à l'inondation pour CHF 18'723.65; réfection du revêtement de la route de la Florettaz pour CHF 15'078.00.

43.465.00 Part de tiers

Budget 2018 : CHF 3'000.00

Comptes 2018 : CHF 18'723.65

Différence de produits : + CHF 15'723.65

Commentaire : subvention des travaux de réfection de la place communale, comme ci-dessus.

44. Parcs, promenades, cimetière**44.314.00 Entretien**

Budget 2018 : CHF 4'000.00

Comptes 2018 : CHF 15'705.10

Différence de charges : + 11'705.10

Commentaire : la fourniture et la mise en place du petit pont sur l'Asse en remplacement de celui détruit par la tempête 2017 pour un montant de CHF 13'797.95.

45. Ordures ménagères et décharge**45.434.00 Taxes forfaitaires déchets annuelles**

Budget 2018 : CHF 152'000.00

Comptes 2018 : CHF 141'676.50

Différence revenus: - CHF 10'323.50

Commentaire : le montant porté au budget 2018 a été un peu surestimé pour suivre la courbe des coûts des déchets de la déchèterie en constante augmentation et ainsi arriver à l'équilibre de la rubrique 45.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

- 45.480.00 *Prélèvements Fonds recettes affectées Déchets*
Budget 2018 : CHF 0.00
Comptes 2018 : CHF 9'056.65
Différence de revenus : + CHF 9'056.65
Commentaire : la rubrique 45 doit normalement être équilibrée. En cas de revenus supérieurs aux charges, la différence est affectée au Fonds recettes du bilan. Toutefois, cette année les recettes ne couvrent pas les dépenses, même avec le prélèvement de la totalité du Fonds de recettes affectées au compte 9280.45 du Bilan. Le chapitre 45 affiche une « perte » de CHF 10'393.05.
- 46. Réseaux d'égouts, d'épuration**
- 46.314.00 *Entretien égouts*
Budget 2018 : CHF 30'000.00
Comptes 2018 : CHF 48'618.20
Différence de charges : + CHF 18'618.20
Commentaire : frais d'entretien des collecteurs EC/EU en application du PGEE pour CHF 25'000.70 et prévus dans le tableau des dépenses d'investissement 2016-2021.
- 46.318.00 *Honoraires & Prestations de service*
Budget 2018 : CHF 6'000.00
Comptes 2018 : CHF 42'405.46
Différence de charges : + CHF 36'405.46
Commentaire : honoraires du bureau Bovard & Nickl S.A. pour les travaux d'entretien des collecteurs EC-EU ci-dessus pour CHF 22'478.60 et également prévus dans les dépenses d'investissement 2016-2021 + d'autres honoraires pour travaux divers du même bureau.
- 46.434.01 *Taxes de raccordement + complémentaire*
Budget 2018 : CHF 20'000.00
Comptes 2018 : CHF 9'079.40
Différence de produits : - CHF 10'920.60
Commentaire : ces recettes sont liées aux permis de construire, d'habiter ou d'utiliser délivrés; moins de permis délivrés d'où la diminution de produits.
- 46.480.00 *Prélèvement Fonds recettes affectées Epuration*
Budget 2018 : CHF 0.00
Comptes 2018 : CHF 50'683.26
Différence de produits : + CHF 50'683.26
Commentaire : afin d'équilibrer le chapitre 46, l'excédent de charges a été égalisé avec le prélèvement de CHF 50'683.26 dans le compte de réserve 9280.40 du Bilan.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

5. INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

Responsables : Yvan Laurent, municipal, instruction publique
Pascal Steimer, municipal, cultes

51. Enseignement primaire**51.352.00 Part à des charges Communales – AEE Primaire**

Budget 2018 : CHF 593'785.00

Comptes 2018 : CHF 526'065.20

Différence de charges : - CHF 67'719.80

Commentaire : le budget de l'AEE a été surestimé.

52. Enseignement secondaire**52.352.00 Part à des charges Communales – AEE Secondaire**

Budget 2018 : CHF 318'097.00

Comptes 2018 : CHF 271'357.90

Différence de charges : - CHF 46'739.10

Commentaire : le budget de l'AEE a été surestimé.

6. POLICE

Responsables : Monique Locatelli, syndique, administration, contrôle des
habitants, service intercommunal de
notification des actes de poursuites
Patrick Barras, municipal, corps de police, défense contre
l'incendie
Yvan Laurent, municipal, protection civile

60. Administration**60.352.00 Solde en faveur des Communes participantes**

Budget 2018 : CHF 118'000.00

Comptes 2018 : CHF 159'374.45

Différence de charges : + CHF 41'374.45

Commentaire : il s'agit du bénéfice du Service intercommunal pour la notification des actes de poursuites du district de Nyon, diminué de la part de la commune de Chésereux. Il est intégralement redistribué aux communes participantes qui assument également un éventuel déficit.

60.452.00 Part. de l'Office des poursuites

Budget 2018 : CHF 220'000.00

Comptes 2018 : CHF 262'980.00

Différence de produits : + CHF 42'980.00

Commentaire : le nombre de dossiers traités par les préposés aux notifications a progressé portant ainsi à 5'843 le nombre d'actes de poursuites notifiés en 2018.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

61. Corps de police**61.451.00 Réforme policière – Remboursement année précédente**

Budget 2018 : CHF 0.00

Comptes 2018 : CHF 41'319.00

Différence de revenus : + CHF 41'319.00

Commentaire : la différence par rapport au budget s'explique par un remboursement en relation avec le décompte final Péréquation 2017 de la Réforme policière.

61.451.01 Réforme policière – Remboursement année en cours

Budget 2018 : CHF 0.00

Comptes 2018 : CHF 35'000.00

Différence de revenus : + CHF 35'000.00

Commentaire : contrairement aux années précédentes, une estimation des remboursements péréquatifs de l'année en cours (2018) nous est parvenue avant la clôture des comptes, raison pour laquelle nous avons comptabilisé ce montant estimé. Voir les explications dans le préambule.

7. SECURITÉ SOCIALE

Responsable : Monique Locatelli, syndique

71. Service social**71.352.00 Part. à charges AEE But optionnel**

Budget 2018 : CHF 270'293.00

Comptes 2018 : CHF 161'758.80

Différence de charges : - CHF 108'534.20

Commentaire : visiblement les charges budgétaires ont été surévaluées par l'AEE.

72. Prévoyance sociale cantonale**72.451.00 Facture Sociale – Remboursement année précédente**

Budget 2018 : CHF 0.00

Comptes 2018 : CHF 834'827.00

Différence de recettes : + CHF 834'827.00

Commentaire : la différence par rapport au budget s'explique par un remboursement en relation avec le décompte final Péréquation 2017 de la Facture Sociale.

72.451.01 Facture Sociale – Remboursement année en cours

Budget 2018 : CHF 0.00

Comptes 2018 : CHF 1'750'000.00

Différence de recettes : + CHF 1'750'000.00

Commentaire : contrairement aux années précédentes, une estimation des remboursements péréquatifs de l'année en cours (2018) nous est parvenue avant la clôture des comptes, raison pour laquelle nous avons comptabilisé ce montant estimé. Voir les explications dans le préambule.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

Dettes

Au 31 décembre 2018, la commune de Chésèrex n'a pas de dette, n'ayant pas eu besoin d'une Avance à Terme Fixe pour soutenir sa trésorerie.

Engagement hors bilan

Le montant total de nos engagements hors bilan au 31 décembre 2018 est de CHF 4'976'711.55 représentant le cautionnement en faveur de l'AIAB de CHF 4'965'686.20 et celui en faveur de l'ORPC du district de Nyon de CHF 11'025.35.

Conclusion

Avec une gestion minutieuse de nos dépenses de fonctionnement, lesquelles sont d'ailleurs très stables d'année en année, 2018 termine sur un bénéfice. Ce dernier est d'ailleurs influencé par les remboursements sur les décomptes des péréquations 2017 et celles estimatives pour 2018.

Maintenant, pour déterminer un peu plus clairement notre situation, prenons le bénéfice de l'exercice 2018 de CHF 914'203.00, déduisons les « ristournes provisoires » sur la facture sociale 2018 de CHF 1'750'000.00 de celles sur la réforme policière de CHF 35'000.00 et le fonds de péréquation de CHF 250'000.00 et nous obtiendrions un résultat négatif de CHF 1'120'797.00 et cela sans prendre en compte les remboursements reçus en 2018 sur les péréquations 2017 pour un montant de CHF 1'448'729.00 !

Bien que nous n'ayons aucune dette au 31 décembre 2018, par cette démonstration, nous constatons que le manque de liquidité risque de se manifester dans un proche futur...

Mais restons positifs, notre mission est de tout mettre en œuvre pour maintenir une bonne gestion de nos finances communales.

./.

Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Chésereux


- dans sa séance du 20 juin 2019
- vu le préavis municipal 30/2019
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour


Décide


- **d'adopter les comptes communaux pour l'année 2018 tels que présentés.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 13 mai 2019 afin d'être soumis au Conseil communal de Chésereux.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

M. Locatelli



La Secrétaire

F. Monnaert-Chambaz

Annexes

1. Compte de fonctionnement de l'exercice 2018
2. Bilan de l'exercice 2018
3. Détermination de la marge brute d'autofinancement
4. Comparaisons du compte de fonctionnement 2018
5. Tableau des engagements hors bilan au 31.12.2018
6. Amortissements budgétaires effectués en 2018
7. Investissements terminés en 2018 ou en cours au 31.12.2018